



Formation professionnelle

ÉDUCATEUR DE HANDBALL* Niveau IV · bac

L'Institut Territorial de Formation et de l'Emploi de la Ligue Auvergne Rhône Alpes Handball propose une formation pour devenir "agent de développement sportif", "animateur sportif" ou "entraîneur jeune/adulte niveau territorial" : le Titre à Finalité Professionnelle (TFP) "Éducateur de Handball".

2 mentions

- Entraîneur territorial (ET)
- Animateur de pratiques socio-éducatives et sociales (APES)

➤ Mention Entraîneur Territorial



DURÉE ET ORGANISATION

12 mois

> septembre 2023 - août 2024

402 heures en contrat d'apprentissage
ou 250 heures minimum hors contrat d'apprentissage

+ 238 heures de mise en situation professionnelle



TARIFS

Frais pédagogiques

Apprentissage > pris en charge à 100%

Hors apprentissage > 3 750 € minimum (250 h x 15 €)

Frais annexes à prévoir à la charge du stagiaire
(restauration, déplacement et hébergement)

➤ Mention Animateur de pratiques socio-éducatives et sociales



DURÉE ET ORGANISATION

12 mois

> septembre 2023 - août 2024

402 heures en contrat d'apprentissage
ou 250 heures minimum hors contrat d'apprentissage

+ 238 heures de mise en situation professionnelle



TARIFS

Frais pédagogiques

Apprentissage > pris en charge à 100%

Hors apprentissage > 3 750 € minimum (250 h x 15 €)

Frais annexes à prévoir à la charge du stagiaire
(restauration, déplacement et hébergement)



Ces deux parcours sont ouverts à l'apprentissage en lien avec notre partenaire le Centre de Formation d'Apprentis ADASA.

Épreuves de sélection

apprentissage et hors apprentissage

lundi 26 juin 2023

1 Écrit

45 minutes maximum

Il portera sur une problématique handball et permettra d'apprécier la qualité d'expression écrite ainsi que la capacité à organiser des idées. Le candidat devra s'appuyer sur son expérience personnelle d'animation et de pratique.

> Épreuve notée sur 10 points

2 QCM

25 minutes maximum

50 questions portant sur les aspects propres à l'activité handball :

- réglementation/sécurité ;
- activités du Handball ;
- organisation fédérale ;
- métier d'éducateur de handball.

> Épreuve notée sur 10 points

3 Entretien

20 minutes maximum

Il se déroulera avec le jury d'épreuves, à partir de l'écrit rédigé par le candidat et de son QCM.

Il sera orienté sur l'expérience personnelle d'animation et de pratique du candidat et permettra d'apprécier ses motivations, ses aptitudes à suivre l'ensemble de la formation, ainsi que ses capacités d'expression orale.

> Épreuve notée sur 20 points

Ces épreuves sont susceptibles d'être organisées à distance nécessitant un ordinateur et une connexion Internet. L'épreuve totale des tests de sélection est notée sur 40 points. Seuls les candidats ayant obtenu la moyenne de 20/40 pourront être admis en formation.

> effectif : 15 personnes maximum par mention

Au moment de son entrée en formation, le(la) candidat(e) devra :

- être âgé de 16 ans révolus ;
- être licencié à la FFHandball tout au long de sa formation ;
- être titulaire du PSC1 ou d'un diplôme équivalent.



Pour les personnes en situation de handicap, nous consulter pour étudier les possibilités.

Inscription jusqu'au lundi 12 juin 2023

> [lien](#) <



Comment financer sa formation ?

Vous allez signer un contrat d'apprentissage

Contactez le Centre de Formation d'Apprentis (CFA) des Métiers du Sport et de l'Animation d'Auvergne pour l'établissement du contrat. Prise en charge à 100% des frais pédagogiques et partielle des frais annexes. + d'infos > [Jeunes apprenti\(e\)s](#)

L'employeur d'un(e) apprenti(e) gardera à sa charge son salaire et percevra une aide unique variable selon son âge. + d'infos > [\(Futur\) employeur](#)

Vous êtes salarié dans le domaine du sport (hors apprentissage)

Vous employeur pourra prétendre à un financement par l'OPCA AFDAS. Contactez un conseiller > www.afdas.com/en-region/delegation-auvergne-rhone-alpes

Vous êtes demandeur d'emploi

Contactez votre conseiller Pôle Emploi et/ou une mission locale (-26 ans) pour échanger sur les financements possibles.

Vous êtes salarié hors domaine du sport

- Compte Personnel de Formation (CPF) > www.moncompteformation.gouv.fr
- OPACIF : dans le cadre d'une reconversion professionnelle

Pour plus d'infos, contactez le service formation de la Ligue AURA

itfe@aura-handball.fr - 06 16 04 18 76